

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



VENTE DE BRIOCHES SAINT-GENIX, TARTES AU SUCRE ET OURSONS DE MIEL au profit de la CRÈCHE LES ZÉBULONS

La crèche Multi-Accueil « Les Zébulons » reconduit sa vente de brioches Saint-Genix et de tartes au sucre confectionnées par les élèves du Lycée « Les portes de Chartreuse ».

Cette année, nous vous proposons aussi des oursons de 330ml au Miel des Jardins de Grenoble récolté par des « happykulteurs ». A remplir à volonté grâce à son bouchon vissé !

La livraison aura lieu le JEUDI 21 JANVIER 2016 devant la crèche entre 15h45 et 18h30.

Merci d'avance et n'hésitez pas à diffuser ce bon de commande auprès de votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues et de tous les gourmands !

BON DE COMMANDE disponible en mairie à retourner avant le vendredi 8 janvier 2016

Le Conseil d'Administration de l'Association

PAYS VOIRONNAIS

SAPINS DE NOEL

Les sapins devront être apportés en déchèterie aux horaires d'ouverture. Les sapins sont interdits dans les poubelles.

En effectuant ces bons gestes, vous participez à la fabrication du compost Ferti-vert.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les prochains jours de Noël et de l'an sont un vendredi. Ainsi, pour les usagers habituellement collectés le vendredi matin ou après-midi : **la collecte sera effectuée les samedis 26 décembre et 2 janvier jusqu'à 13h.**

Vos poubelles jaunes et bleues sont collectées habituellement un vendredi sur deux.

- Pour les usagers devant être collectés le vendredi 25 décembre : **la collecte sera effectuée le samedi 26 décembre jusqu'à 13h.**

- Pour les usagers devant être collectés le vendredi 1^{er} janvier : **la collecte sera effectuée le samedi 2 janvier jusqu'à 13h.**

Pour éviter les oublis, pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir !

Attention, les déchèteries et la Ressourcerie sont fermées tous les jours fériés. La Ressourcerie sera également fermée le samedi 2 janvier 2016.



FLASH INFOS DÉCEMBRE 2015

VIE DU VILLAGE

AGENDA

Saint-Aupre : du 4 au 26 décembre : Exposition Numémoris salle 2.

Lundi 7 : Conseil Municipal à 20h30 à la salle du conseil.

Du 7 au 22 : Dossier enquête publique consultable en mairie.

Jeudi 10 : Permanence commissaire-enquêteur de l'enquête publique de 16h à 18h à la salle du conseil.

Vendredi 11 : Don du sang de 17h à 20h à la salle des fêtes.

Samedi 12 : Concert de Noël à 20h à l'église.

Dimanche 13 : Élections régionales de 8h à 18h à la salle des fêtes.

Lundi 14 : Permanence architecte conseil de 9h à 12h à la salle du conseil sur rendez-vous.

Mardi 22 : Permanence commissaire-enquêteur de l'enquête publique de 16h à 18h à la salle du conseil.

Jeudi 31 : Crossey Animation : Soirée du réveillon à la salle des fêtes. Réservations auprès d'Anne-Marie au 06 84 13 12 28 ou Véronique au 04 76 55 20 10.

MAIRIE

La mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

BIBLIOTHÈQUE

Pendant les fêtes de Noël, la bibliothèque ouvrira les jours suivants :

Samedi 19 décembre de 17h à 19h

Lundi 21 décembre de 17h à 19h

Mercredi 23 décembre de 15h à 19h

Lundi 28 décembre de 17h à 19h

Mercredi 30 décembre de 15h à 19h

MARCHÉS

Les marchés du jeudi 24 et 31 décembre seront de 9h à 13h.

CONCERT DE NOËL

GRATUIT

SPARKLING VOICES
Benoît Dussauge,
Emmanuelle et Véronique Duveillard,
Ehsabeth Duveillard-Becker,
François Bessac

Samedi 12 décembre
20h à l'église

LA STÉPHANELLE
et le Chœur d'enfants
de l'école élémentaire

Commune de St Etienne de Crossey



PÉRIODE HIVERNALE ET ROUTES COMMUNALES

Nous rentrons dans la période hivernale avec des risques de chutes de neige.

Aussi, afin que le déneigement puisse s'effectuer dans de bonnes conditions, par nos agents techniques, nous vous remercions de ne pas encombrer les routes communales et de maintenir leurs abords propres, sans gênes (arbres coupés etc.) et de vous équiper en cette période hivernale.

La commune assure le déneigement : des voies de circulation automobiles publiques fortement fréquentées en priorité, des trottoirs devant les espaces publics, des espaces qui bordent les immeubles appartenant à la collectivité, des lieux publics (écoles, crèches, mairie...) et des lotissements en dernier lieu.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement et aliénation chemin rural de La Vigne

Par arrêté municipal en date du 16 novembre 2015, le Maire de Saint-Etienne de Crossey a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de déclassement du chemin rural de La Vigne (qui relie le chemin de l'Arny à l'allée de La Vigne) en vue de son aliénation.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Saint-Etienne de Crossey, pendant seize jours

consécutifs du lundi 7 au mardi 22 décembre 2015 inclus. Chacun pourra prendre connaissance du dossier aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.

M. Giacchini Alain a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et recevra le public en mairie les : jeudi 10 et mardi 22 décembre 2015 de 16h à 18h.

MODIFICATION PLU

La modification simplifiée n°1 du PLU a été approuvée par délibération au conseil municipal du 9 novembre 2015.

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS FUYANT LES ZONES DE GUERRE

Des familles de réfugiés arrivent ou vont arriver dans le Voironnais. Nous proposons de les accompagner en les aidant à se loger, s'équiper du minimum, apprendre le français, se déplacer pour leurs démarches administratives... Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez contacter Jean-Luc Chevalier au 06 70 31 66 61.



BIENVENUE À NELLY GIBERT

Bienvenue à Nelly Gibert qui remplacera Noémie Warcoin pendant son congé maternité à partir du mois de décembre.



PASSEPORTS

Nous vous rappelons que la mairie de Saint-Etienne de Crossey n'est pas habilitée à traiter les passeports. Afin de faciliter votre démarche, vous pouvez récupérer le formulaire de demande de passeport en mairie.

Les mairies les plus proches qui délivrent les passeports sont : Voiron, Saint-Egrève, Echirolles, Grenoble, Fontaine, Sassenage etc.

Nous vous conseillons fortement de contacter une des mairies afin de connaître les modalités pour votre dossier.

Attention, une nouvelle organisation au sein des préfectures rallonge les délais pour l'obtention des passeports. Ils sont maintenant fabriqués à la Préfecture de la Loire. À ce jour, le délai moyen de réception du titre en mairie est de 32 jours.

Ce délai qui fluctue tous les jours se décompose de la manière suivante :

- Instruction en préfecture : 25 jours.
- Fabrication du passeport par l'imprimerie nationale : 4 jours.
- Livraison en mairie : 3 jours.

Ce délai ne s'applique pas aux dossiers qui se révèlent incomplets ou qui nécessitent des vérifications complémentaires.

Avant la préparation d'un voyage et avant d'engager des frais, vous devez impérativement être en possession d'un passeport (ou d'une carte nationale d'identité pour certaines destinations) en cours de validité.

Le site du Ministère des affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr : conseils aux voyageurs) est à votre disposition pour toute information relative aux documents de voyage.

CHAMPIONNAT DU MONDE MASTERS D'ATHLÉTISME

Ce championnat s'est déroulé à Lyon du 4 au 20 août 2015.

Mme Debernard Chantal de Saint-Etienne de Crossey a participé les 7 et 10 août au 5000 m et au 10 km marche athlétique.

Elle a terminé 6^e sur 35 au 5000 m et 7^e sur 33 au 10 km. Cette dernière épreuve servait de support au classement par équipe et l'équipe de France, dont elle fait partie, a fini 2^e derrière le Canada.



De plus, elle fut championne de France sur 5000 m toujours en marche athlétique en 2014 dans la catégorie des 60/65 ans et détentrice du record de France sur 3000 m marche en salle, au mois de février 2014, avec un chrono de 16'33"39.